



Communiqué de presse

2 juin 2010

Une monnaie d'or pour l'année Anker 2010

A l'occasion de l'année commémorative pour Albert Anker, la Monnaie fédérale Swissmint consacre au célèbre artiste suisse la pièce d'or officielle 2010. La date d'émission est le 3 juin.

A l'occasion de l'année Anker 2010, la Confédération émet le 3 juin une monnaie commémorative. Swissmint a présenté celle-ci à Anet, dans le Seeland bernois, le 8 mai lors de la fête commémorative du centenaire de la mort d'Albert Anker. La pièce d'or a été remise dans le cadre de la cérémonie à Roger von Wattenwyl, président du comité d'organisation de l'année Anker.

A Anet, où Albert Anker a vécu et travaillé, de nombreuses manifestations auront lieu tout au long de l'année. En outre, une grande exposition représentative de l'œuvre de l'artiste suisse a été ouverte au Musée des Beaux-arts de Berne.

Petite œuvre d'art en or

La monnaie au diamètre de 25 mm seulement représente l'œuvre très détaillée d'Albert Anker « Le secrétaire de commune II » de 1875. Cette frappe spéciale a une valeur nominale de 50 francs suisses et sera disponible en tirage limité dès le 3 juin 2010 sur www.swissmint.ch, auprès des filiales de la Banque Raiffeisen du lac de Bienna, au Musée des Beaux-arts de Berne ainsi qu'auprès des négociants en monnaie et des banques. Avec le produit de la vente des monnaies, ou bénéfice de frappe, la Confédération soutient des projets culturels dans toute la Suisse.

((Encadré))

Une distinction pour Swissmint

Cette année, Swissmint va recevoir une récompense toute spéciale: le 15 juin, l'Association des numismates professionnels suisse lui remettra le prix Otto Paul Wenger, qui est décerné depuis 1982 aux personnes et institutions qui ont mérité de la numismatique. Le comité de l'Association déclare à ce propos: « Swissmint a réussi le grand écart entre la numismatique moderne et les exigences traditionnelles de l'art de la frappe classique ».

La Monnaie fédérale Swissmint est une division indépendante de l'Administration fédérale des finances. Ses débuts remontent à l'année 1850. Swissmint frappe les monnaies de circulation suisses et émet régulièrement des monnaies commémoratives.

Texte à télécharger sur

<http://www.swissmint.ch/fr-actualite-informationsmedias-communiques.communiques.html>

Matériel photographique (monnaie et première présentation 8.5.) à télécharger sur

<http://www.swissmint.ch/fr-actualite-informationsmedias-photosdepresse.photos-de-presse.html>

Renseignements: Kurt Rohrer, directeur Swissmint
Bernastrasse 28, 3003 Berne
Tél. 031 322 64 85
Fax 031 322 60 07
Mail kurt.rohrer@efv.admin.ch
www.swissmint.ch

Fact sheet

Monnaie d'or « Albert Anker »



Légende:

« Le secrétaire de commune » d'Albert Anker est le motif de la nouvelle pièce d'or suisse

<i>Effigie</i>	« Le secrétaire de commune » d'Albert Anker
<i>Données techniques</i>	Alliage: or 0,900 Poids: 11,29 g Diamètre: 25 mm
<i>Valeur nominale légale</i>	50 francs suisses
<i>Date d'émission</i>	3 juin 2010
<i>Tirage</i>	Flan bruni en étui: max. 6'000 pièces
<i>Prix indicatif</i>	CHF 580.-
<i>Vente</i>	Négociants en monnaies, banques, Musée des Beaux-arts de Berne, filiales de la Banque Raiffeisen du lac de Bienne et en ligne sur www.swissmint.ch
<i>Frappe et émission</i>	Monnaie fédérale Swissmint CH-3003 Berne www.swissmint.ch